

SECTION 1: Identification**1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : BotaniGard® ES
Synonymes : N'est pas applicable

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Mycoinsecticide en suspension émulsionnable
Restrictions d'emploi : Lisez et comprenez l'intégralité de l'étiquette avant utilisation. Utiliser uniquement selon les instructions de l'étiquette. C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage.

1.3. Fournisseur

Certis USA LLC
9145 Guilford Road, Suite 175
Columbia, MD 21046

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : En cas d'urgence ou transporter, partie concernée peut appeler Velocity/Chemtel at 1-800-255-3924.

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH-US**

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence**Étiquetage GHS US**

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients**3.1. Substances**

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Huile minérale blanche	n° CAS: 8042-47-5	60 – 80

BotaniGard® ES

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

Nom	Identificateur de produit	%
Souche GHA de Beauveria bassiana	n° CAS: Aucun numéro CAS n'a été assigné.	10 – 30
Silica	n° CAS: 112945-52-5	1 – 5

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Amener le sujet à l'air frais. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Inhalation	: Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.
Peau	: Peut provoquer une légère irritation de la peau.
Yeux	: Peut provoquer une irritation mineure des yeux.
Ingestion	: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Non requis.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Agents d'extinction non appropriés	: Aucun(e).

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie	: Ce produit n'est pas classifié comme étant inflammable ou combustible.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.
------------------------------	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Enlever les vêtements ou l'EPI immédiatement si le pesticide y entre. Bien se laver ensuite, et mettre des vêtements propres. Porter un vêtement de protection approprié. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
-------------------	--

BotaniGard® ES

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations : Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Enlever les vêtements ou l'équipement de protection individuelle (EPI) immédiatement si le pesticide y entre. Bien se laver ensuite, et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle (EPI) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains à l'eau et au savon. Assurer une ventilation appropriée.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Aucun entreposage particulier requis.
Matières incompatibles : Aucun connu.
Température de stockage : 40 – 85 °F

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Pas de mesures spéciales / spécifiques.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés

Protection oculaire:

Utiliser une protection oculaire appropriée

BotaniGard® ES

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si les niveaux d'exposition sont excessifs, porter un respirateur approuvé. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Brun. Liquide.
Couleur	: Beige to brown
Odeur	: Aucun(e)
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 6,2 – 6,6
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: ≥ 100 °C
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,954
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 9180,1 mPa·s
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

BotaniGard® ES

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

BotaniGard® ES	
DL50 orale rat	> 5000
DL50 cutanée rat	> 2000
CL50 Inhalation - Rat	> 5,17 mg/l
ATE US (voie orale)	5000 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	2000 mg/kg de poids corporel
ATE US (vapeurs)	5,17 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	5,17 mg/l/4h

Huile minérale blanche (8042-47-5)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 5 mg/l/4h Pas de mortalité

Silica (112945-52-5)	
DL50 orale rat	3160 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
ATE US (voie orale)	3160 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 6,2 – 6,6
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 6,2 – 6,6
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

BotaniGard® ES

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

Huile minérale blanche (8042-47-5)

NOAEL (oral, rat, 90 jours) ≥ 1200 mg/kg de poids corporel

Danger par aspiration : Non classé

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Huile minérale blanche (8042-47-5)

Viscosité, cinématique > 3 mm²/s

Hydrocarbure Oui

Inhalation : Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.

Peau : Peut provoquer une légère irritation de la peau.

Yeux : Peut provoquer une irritation mineure des yeux.

Ingestion : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Huile minérale blanche (8042-47-5)

CL50 - Poissons [1] > 100 mg/l

CE50 - Crustacés [1] > 100 mg/l

Silica (112945-52-5)

CE50 72h - Algues [1] > 173,1 mg/l *Desmodesmus subspicatus*

LOEC (chronique) 149,2 mg/l Organismes cobayes (espèces) : *Daphnia magna* Durée : '21 d' />

12.2. Persistance et dégradabilité

BotaniGard® ES

Persistance et dégradabilité rapidement dégradable

Huile minérale blanche (8042-47-5)

Persistance et dégradabilité rapidement dégradable

Silica (112945-52-5)

Persistance et dégradabilité La biodégradation ne s'applique pas aux composés inorganiques..

Souche GHA de *Beauveria bassiana* (Aucun numéro CAS n'a été assigné)

Persistance et dégradabilité rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

BotaniGard® ES

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Législation régionale (déchets)	: Jeter conformément à la législation fédérale, étatique et locale en vigueur.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Afin d'éviter les déchets, utiliser toute la matière dans ce contenant en l'appliquant selon les directives de l'étiquette. S'il est impossible d'éviter de produire des déchets, le produit restant doit être déposé dans un centre d'élimination des déchets ou dans un programme d'élimination des pesticides (ces programmes sont souvent gérés par le gouvernement local, de l'État/la province, ou par l'industrie). Élimination des contenants : Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir à nouveau ce contenant. Rincer et placer le contenant au recyclage, si le recyclage est disponible. Lorsque cela est possible, rincer trois fois le contenant et le placer au recyclage, si le recyclage est disponible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

DOT	TDG	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
14.2. Désignation officielle pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT

Non réglementé

TDG

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

BotaniGard® ES

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA) sauf:

Souche GHA de Beauveria bassiana	n° CAS Aucun numéro CAS n'a été assigné.	10 – 30%
----------------------------------	--	----------

Ce produit ou mélange n'est pas connu pour contenir de composant chimique toxique en excès de la limite de la concentration applicable comme spécifié dans 40 CFR §372.38(a) assujetti aux exigences de rapport de la section 313 du "Title III" du "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986 et 40 CFR Part 372.

Étiquette de la Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act (FIFRA)

Numéro d'enregistrement auprès de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA)	82074-1
---	---------

Ce produit chimique est un pesticide enregistré auprès de l'Environmental Protection Agency et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches signalétiques et les étiquettes en milieu de travail visant les produits chimiques qui ne sont pas des pesticides. Ci-après figurent les renseignements relatifs aux dangers requis sur l'étiquette du pesticide.

Mention d'avertissement loi FIFRA	Attention
Énoncé de précaution de la FIFRA	Tenir hors de portée des enfants. Dangers pour les humains et les animaux domestiques.
Dangers pour la santé humaine selon la FIFRA	ATTENTION: Cause une irritation modérée aux yeux. Nocif en cas d'absorption par la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien nettoyer avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller à la toilette. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Autre loi FIFRA	Conserver entre 40 °F et 85 °F (4 °C et 29 °C). Bien agiter. Pour usages terrestres : Ne pas appliquer directement à l'eau, aux zones où de l'eau de surface est présente ou dans les zones intertidales sous la laisse des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de nettoyage ou de rinçage de l'équipement. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive ou le ruissellement depuis les zones traitées.

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Huile minérale blanche (8042-47-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Silica (112945-52-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

BotaniGard® ES

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

BotaniGard® ES

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

15.3. Réglementations des Etats - USA

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

SECTION 16: Autres informations

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.